

Image not found or type unknown



Information juridique sur un divorce presumé par mon epouse

Par **homme_perdu**, le **27/04/2010** à **21:35**

Bonjour, rn pour me présenté :je suis un jeune algerien marier avec une francaise ;tt choses etais parfaite jusqu au jour ou on a recus le livret de famille francais ,ma femme a changé totalement d avis et de comportement ;elle me parle meme pas pour ces raisons personnelles et puis elle essier d anuler notre mariage . ma question est ce que loyale d anulé un mariage bien fait et sincere sans ma complicités ? au pire sans prendre en consederation ma position et mon etat d esprit .rn merci de me repondre ,je suis totalement perdus , mes salutations les plus respetieuses